

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Art. L.6353-1 du Code du Travail

Session n° 260399A

ELEVATION certifie que, conformément aux dispositions de l'article L.6353-1 du Code du Travail :

Monsieur Morgan GUYOMARD

Entreprise : INTERIM QUALITE
76330 - PORT JEROME SUR SEINE

A suivi avec assiduité la formation

Formation de l'intervenant en zone ATEX (ATmosphère EXplosive)

Date(s) et durée : **le mardi 12 mai 2026**
et ce pour une durée de 3.50 heures

Catégorie Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

Adaptation

Lieu : **ELEVATION HARFLEUR A L ANNEXE**
76700 - HARFLEUR

Objectifs : - **Connaître les obligations des entreprises utilisatrices et extérieures face aux directives ATEX**
- **Identifier les zones ATEX**
- **Intervenir en sécurité en zone ATEX**

Evaluation : Test de connaissances validant cette formation.

Il a réalisé les tests de fin de formation et a reçu un avis :

FAVORABLE

Fait pour servir et valoir ce que de droit

HARFLEUR, le 12 mai 2026

Sophie SZKLAREK

Co-Présidente

SAS ELEVATION
ZAC du Campdolent
Av. du Cantipou
76700 HARFLEUR
Tél: 02 35 45 00 41
SIRET 440 323 509 00040 - APE 8559A

Cette attestation peut vous permettre de renseigner votre passeport orientation-formation (art L.6315-2 du Code du Travail).

Attention, aucun double ne pourra être délivré. Conservez ce document sans limitation de temps.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, Règlement UE 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données vous concernant, que vous pouvez exercer en nous contactant par mail à dpo@elevation.fr ou par courrier : ELEVATION - ZAC du Campdolent - 10 Avenue du Cantipou 76700 HARFLEUR
Ces données sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à l'usage exclusif du Centre de Formation ELEVATION